# Caprins livreurs de lait spécialisés avec pâturage



## **DONNÉES ÉCONOMIQUES 2019**

**RA01** 

En 2019, le revenu des exploitations laitières est resté stable. L'augmentation du produit caprin via la revalorisation du prix du lait (+1,2%) est pénalisée par l'augmentation des charges, accentuée par les aléas climatiques dans certains secteurs : printemps froid et pluvieux (30 à 50% de récolte en moins sur les PN de certaines zones), sécheresse estivale avec absence de repousse et donc de regain et raccourcissement de la saison de pâturage rendant nécessaires des achats de fourrages.

#### RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION EN EUROS

1,5 UMO, 280 chèvres, 73 ha, 223 962 l de lait

Conjoncture 2019 – Exploitation au bénéfice réel *Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins* 

PRODUITS	202 615
81 % Produits caprins	164 144
Lait	155 680
224 000 litres à 695 €/1 000 litres	
Viande	2 430
88 réformes à 10 € : 880 €	
310 chevreaux à 5 € : 1 550 €	
Primes ateliers caprins	6 034
Prime contrôle laitier : 224 000 litres à 7 €/1 000 litres	1 568
Prime à la chèvre : 280 chèvres à 15,95 €	4 466
0,3 % Produits végétaux	611
Orge : 4,7 t à 130 €	
18,7 % Aides et soutiens de la PAC	37 860
DPB : 73 ha à 240 €	17 520
ICHN : 50 ha à 302,80 €	15 140
ICHN : 23 ha à 226,10 €	5 200

CHARGES (53 %)	124 246
32 % Charges opérationnelles	65 276
12 % Charges alimentaires caprines	24 043
Maïs : 40 tonnes à 200 €	8 000
Concentrés azotés : 20,3 tonnes à 275 €	9 624
Concentrés jeunes : 2,7 tonnes à 377 €	1 018
Graines de tournesol : 5,2 t à 460 €	2 392
CMV : 280 chèvres à 10,75 €	3 010
14 % Charges d'élevage caprin	29 264
Poudre de lait : 1,926 tonne à 1 900 €	3 659
Paille litière : 56 tonnes à 110 €	6 160
Frais vétérinaire : 280 chèvres à 15,4 €	4 312
Contrôle laitier : 280 chèvres à 17 €	4 760
Frais de reproduction (IA) : 100 IA à 37,6 €	3 759
Echographies : 415 à 1,7 €	706
Taxes diverses (interpro, équarrissage) : 280 chèvres à 4,80 €	1 344
Autres frais d'élevage : 280 chèvres à 16,3 €	4 564
6 % Charges végétales (SFP + céréales)	11 969
Engrais (4 t d'engrais azoté et 7,7 t de 15/8/22)	4 671
Fourniture fourrages (plastique, ficelle)	1 906
Semences PME : 4 ha à 206 €	824
Amendement épandu (carbonate de chaux) : 25 t à 117 €	2 925
Frais culture céréales (semences, phytosanitaires)	1 643
29 % Charges de structure	58 969
(hors amortissement et frais financiers)	
Charges sociales exploitants	11 885
Salarié 6 semaines	3 421
Foncier (fermage + entretien)	9 661
Bâtiment (location + entretien)	521
Matériel	10 963
Carburant, déplacements	7 056
Autres charges (assurances, eau, électricité, gestion, impôts)	15 462

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (39 %) Soit 52 246 €/UMO	78 370
Amortissements	40 200
Frais financiers	6 049
Résultat courant	32 121
soit par UMO	21 414

Annuités	45 421
Disponible pour famille et autofinancement	32 949



#### **HYPOTHESES RETENUES**

Pour le calcul du capital d'exploitation, nous avons retenu :

- des bâtiments neufs construits en totalité par des entreprises,
- une installation de traite neuve avec décrochage automatique,
- du matériel agricole d'occasion.

Pour le calcul des annuités d'emprunt, nous avons considéré :

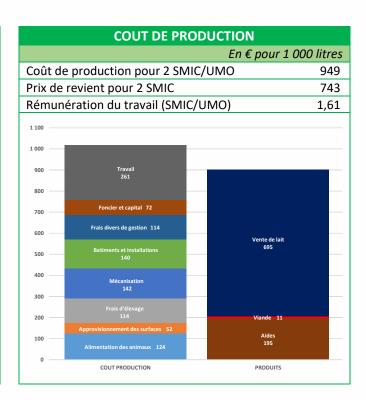
- un apport personnel de 10 000 €,
- un financement du capital par des prêts avec des taux d'intérêt compris entre 1 et 2 %.

Un projet avec plus d'apport personnel ou une reprise de bâtiments ou équipements existants... viendront minorer le capital emprunté et les annuités et amélioreront le revenu.

### RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DE L'ATELIER

Source: INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

INDICATEURS ÉCONOMIQUES		
Marge brute atelier caprin	98 868	
Soit par chèvre	353	
Soit pour 1 000 litres	441	
Part de la marge brute dans le produit caprin	60 %	
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / chèvre	154	
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / 1 000 litres 193		
Capital d'exploitation	565 000	
Bâtiment + stockage (construction, aménagement)	320 000	
Equipement de traite	60 000	
Matériel agricole	100 000	
Cheptel	75 000	
Clôture/foncier	10 000	
Autres indicateurs économiques		
EBE par UMO familiale	52 246	
EBE par produit brut	39 %	
Revenu disponible par UMO familiale	21 966	
Charges de structure par chèvre	211	
Charges de structure par ha SAU	808	
Annuités par produit	22 %	
Annuités par EBE	58 %	



Document édité par l'Institut de l'Elevage 149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr Avril 2020 – Référence Idele : 00 20 601 009 – Mise en page : Isabelle Guigue						
Vos contacts dans les départements :						
Alessio MORO	ADICE	06 62 42 06 44	alessio.moro@adice-conseil.fr			
Anne EYME GUNDLACH	Chambre d'agriculture de la Drôme	04 27 24 07 33	anne.eyme-gundlach@drome.chambagri.fr			
Philippe ALLAIX	Chambre d'agriculture de la Loire	04 77 91 43 03	philippe.allaix@loire.chambagri.fr			
Agnès LIARD	Chambre d'agriculture du Rhône	04 78 19 61 67	agnes.liard@rhone.chambagri.fr			
<ul> <li>Jean-Luc NIGOUL</li> </ul>	Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire	06 09 83 58 79	jlnigoul@acsel-conseil-elevage.fr			
Nathalie MORARDET	Auvergne-Rhône-Alpes Elevage	04 72 72 49 80	nmorardet@aurafilieres.fr			
Coordination régionale :						
Christine GUINAMARD	Institut de l'Elevage	04 92 72 32 08	christine.guinamard@idele.fr			

